CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2023
TABLEAU DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Patrice GAUTHIER, Maire.
Madame Michèle GRAVIERest désignée en qualité de secrétaire de séance.
Après approbation, à l'unanimité, du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 décembre 2022, l'ordre du jour est examiné.

N° d'acte	Objet	vote du CM
Délibération n°01/2023	Statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans : modification	Approuvé, unanimité
Délibération n°02/2023	Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : approbation	Approuvé, unanimité
Délibération n°03/2023	Rétrocession d'une concession funéraire	Approuvé, unanimité
Délibération n°04/2023	Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote du budget	Approuvé, unanimité
Délibération n°05/2023	Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote du budget	Approuvé, unanimité

Fait à CHAPPES, le 07/02/2023

Le Maire
Patrice Gauthier

MAIRIE de CHAPPES 63720